



Annonce

N° 2024-04

Objet: Programme de contingence Subaru et programme média du CRC

Date: Le 12 février 2024

CARS a été avisée par Subaru Canada, Inc. qu'à compter du 31 mars 2024, elle n'exécutera plus le programme de contingence Subaru et ne renouvellera pas son parrainage en tant que commanditaire majeur pour le CRC. Cela est dû à un changement dans l'orientation stratégique au sein de Subaru.

« Subaru a bénéficié d'un partenariat incroyable avec l'Association canadienne du rallye automobile au cours des trente dernières années. La série nous a offert une visibilité incroyable à la fois à la télévision et en ligne et a été une lumière vive dans notre héritage de rallye au fil des décennies », a déclaré Tomohiro Kubota, président du conseil, président et chef de la direction de Subaru Canada, Inc. « Mais à mesure que notre entreprise se tourne vers l'électrification, nous devons réimaginer comment nous commercialisons nos véhicules. C'est pour cela et pour aucune autre raison que nous faisons ce changement. »

C'est une très mauvaise nouvelle pour CARS, le CRC et nos compétiteurs, mais je veux parler des effets réels que cela aura sur le CRC. Ce changement signifie qu'après Rallye Perce Neige, l'émission de télévision CRC ne sera pas financée. Le conseil d'administration de CARS et nos partenaires travaillent d'arrache-pied pour essayer de trouver de nouveaux commanditaires pour ce projet et d'autres. Nous prévoyons de poursuivre le programme de médias sociaux que nous avons commencé la saison dernière avec un certain potentiel pour une couverture accrue.

J'aimerais prendre le temps de remercier chaleureusement Subaru Canada pour ses nombreuses années de soutien et son partenariat de 30 ans en tant que commanditaire principal du Championnat canadien des rallyes.

Chris Kremer
Président
Association canadienne de rallye automobile CARS